Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 035-213500630-20260903-2026_35-DE

COMMUNE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 3 septembre, à 19h00, le conseil municipal légalement convoqué,
S'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian GALLE, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Etaient présents : GALLE Christian - DELAUNAY Joseph – HUBEAU Maryvonne – BAGOT Johann – CHAUVIN Jérémy - DERENNES Isabelle – LEFEBVRE Sofana – LEGEAI Danielle.
Étaient absents : JOULAUX Marie-Paule - DANDIN François – BERTIN Ronan.
Étaient excusés : JOULAUX Marie-Paule - DANDIN François - BERTIN Ronan.

Mme LEFEBVRE Sofana a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 27 août 2026 *Date d'affichage : 27 août 2026*

2026 / 35
Tarifs Salle communale 2027

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir les tarifs de location et les conditions de mise à disposition.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
DECIDE des tarifs ci-dessous pour l'année 2027 :

	TARIFS COMMUNE		TARIFS HORS COMMUNE	
	1er jour	2ème jour	1er jour	2ème jour
Location salle Week-end et jours fériés	180€	0€	320€	150€
Location semaine (hors jours fériés)	180€ 50€ sans repas		180€/jour	
Location vin d'honneur	100€		150€	
Location associations	0€ *	0€ *	320€	
Acompte de réservation	80€		50% du montant de la location	
Caution demandée	500€		500€	

**Comité de Jumelage, Comité de Loisirs, ACCA, l'Orchidée, Club du 3e âge.*

- Remise des clés : 20€ supplémentaire pour une remise la veille au midi.
- Location réveillon 31 décembre : 650€ pour le 31 décembre et le 1er janvier.

FIXE les tarifs et conditions de location de la SONORISATION et de la VIDEO pour tous les utilisateurs :

- **Accès étage** interdit à toute personne non locataire du matériel, sauf autorisation expresse avec caution supplémentaire.
- **Sonorisation** : **30€** avec une caution de 2 200€.
- **Vidéo** : **50€** avec une caution de 900€ - **30€** pour l'écran seul.
- **Sonorisation + Vidéo : 70€** avec une caution de 3100€

FIXE les tarifs de location des tables et chaises hors réservation comme suit :

- **Une Chaise : 0.20€ par / jour**
- **Une table** : **2€ par jour**

Publié le 8 septembre 2026
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Christian GALLE

MAIRIE DE LA CHAPELLE SAINT AUBERT 35140

Le registre dûment signé
Le Maire,
Christian GALLE

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355